

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la Société

sxr Uranium One Inc.
390 Bay – Bureau 1610
Toronto (Ontario) M5H 2Y2

2. Date du changement important

Le 30 novembre 2006

3. Communiqué

Le communiqué de presse ci-joint a été diffusé par l'intermédiaire de CCN Matthews le 30 novembre 2006.

4. Résumé du changement important

sxr Uranium One Inc. a annoncé qu'elle a conclu une convention de prise ferme avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par BMO Marché des capitaux en vue de vendre, dans le cadre d'une acquisition ferme, un montant en capital total s'élevant à 135 M\$ CA de débentures de premier rang convertibles à 4,25 % échéant le 31 décembre 2011 (les « débentures »). Les débentures porteront intérêt au taux de 4,25 % par année payable semestriellement et seront convertibles au gré du porteur en actions ordinaires d'Uranium One au taux de conversion de 50 actions ordinaires par tranche de 1 000 \$ de montant en capital de débentures, ce qui correspond à un prix de conversion de 20,00 \$ CA l'action ordinaire. Le produit du placement servira à financer la mise en valeur et l'exploitation du projet uranifère Dominion et aux fins générales de l'entreprise.

5. Description circonstanciée du changement important

Se reporter au communiqué de presse ci-joint.

6. Application des paragraphes 2 et 3 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

La présente déclaration n'est pas déposée de manière confidentielle en vertu des paragraphes 2 ou 3 de l'article 7.1 du Règlement 51-102.

7. Information omise

Dans la présente déclaration, aucune information n'a été omise en raison de sa nature confidentielle.

8. Membre de la haute direction

Le membre de la haute direction suivant de la Société est bien renseigné à propos du changement important :

Chris Sattler
Vice-président, Relations avec les investisseurs
Tél. : 1-416-350-3657

9. Date de la déclaration

Le 1^{er} décembre 2006

Communiqué de presse

Uranium One annonce le placement de débentures convertibles au montant de 135 M\$ CA

16 h 01 HNE, le jeudi 30 novembre 2006

TORONTO (ONTARIO) et JOHANNESBURG, AFRIQUE DU SUD – (CCNMatthews – 30 novembre 2006) –

Ne peut être distribué aux services de fils de presse américains ou diffusé aux États-Unis.

sxr Uranium One Inc. (« Uranium One ») (TSX : SXR) a annoncé qu'elle a conclu une convention de prise ferme avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par BMO Marché des capitaux en vue de vendre, dans le cadre d'une acquisition ferme, un montant en capital total s'élevant à 135 M\$ CA de débentures de premier rang convertibles à 4,25 % échéant le 31 décembre 2011 (les « débentures »). Les débentures porteront intérêt au taux de 4,25 % par année payable semestriellement et seront convertibles au gré du porteur en actions ordinaires d'Uranium One au taux de conversion de 50 actions ordinaires par tranche de 1 000 \$ de montant en capital de débentures, ce qui correspond à un prix de conversion de 20,00 \$ CA l'action ordinaire. Uranium One a octroyé aux preneurs fermes une option en cas d'attribution excédentaire visant l'acquisition de débentures additionnelles représentant 15 % des débentures acquises au même prix, pouvant être levée par les preneurs fermes pendant une période de 30 jours à compter de la clôture. La clôture est prévue le ou vers le 20 décembre 2006.

Le produit du placement servira à financer la mise en valeur et l'exploitation du projet uranifère Dominion et aux fins générales de l'entreprise. À la lumière du placement des débentures, selon des conditions qui offrent à la Société une plus grande flexibilité par rapport à celles offertes actuellement sur le marché du financement de projets, la Société n'aura pas recours à la facilité de financement projetée du projet uranifère Dominion relative à la phase I et la phase II.

Les titres offerts n'ont pas été inscrits en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée, et ne peuvent être ni offerts ni vendus aux États-Unis en l'absence d'une inscription ou d'une dispense applicable provenant des exigences d'inscription. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ni aucune vente des titres dans un État où l'offre, la sollicitation ou la vente seraient illégales.

À propos de SXR Uranium One

sxr Uranium One Inc. est une société de ressource uranifère et aurifère canadienne dont les actions sont négociées principalement à la Bourse de Toronto et, dans une moindre mesure, à la JSE Limited (la bourse de Johannesburg). La Société est propriétaire du projet uranifère Dominion, en Afrique du Sud, du projet uranifère Honeymoon, en Australie méridionale, et recherche activement des occasions de croissance dans le secteur de l'uranium dans l'ouest des États-Unis. La Société détient une participation d'environ 71,6 % dans Aflease Gold Limited, qui est propriétaire du projet aurifère Modder East, en Afrique du Sud. La Société exerce également des activités de prospection d'uranium dans le bassin d'Athabasca, en Saskatchewan, dans le cadre d'une coentreprise avec Pitchstone Exploration Ltd.

Avertissement

Nulle bourse de valeurs, commission des valeurs mobilières ou autre organisme de réglementation n'a approuvé ou désapprouvé les renseignements figurant aux présentes.

Le présent communiqué de presse renferme certaines « informations prospectives » au sens des lois canadiennes applicables et au sens de l'expression « forward looking statements » définie dans la loi intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Dans le présent communiqué, toutes les informations autres que celles portant sur des faits historiques, y compris, notamment, les informations concernant les objectifs et les plans futurs d'Uranium One

et le début des activités de construction, constituent des informations prospectives. Les informations prospectives comportent divers risques et incertitudes, et rien ne garantit que ces informations se révéleront exactes. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon marquée des résultats et des événements prévus dans ces informations. D'importants facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon marquée des prévisions d'Uranium One. Ces facteurs comprennent notamment : les résultats réels des activités d'exploration ou des activités de réhabilitation; l'estimation ou la réalisation des réserves et des ressources minérales; l'opportunité et l'importance de la production future prévue; les coûts de production; les dépenses en immobilisations; le coût et l'opportunité de la mise en valeur de nouveaux gisements; la disponibilité du capital nécessaire pour amener les terrains de la Société au stade de la production; les conclusions des évaluations économiques; les variations des paramètres d'un projet à mesure que les plans sont peaufinés; les cours futurs des marchandises; les variations possibles de la teneur du minerai ou des taux de récupération; le défaut d'une usine, du matériel ou de procédés de fournir les résultats prévus; les accidents; les conflits de travail et d'autres risques inhérents à l'industrie minière; les retards dans l'obtention d'autorisations gouvernementales, de permis ou de financement ou dans l'achèvement d'activités d'aménagement ou de construction; les activités de couverture d'Uranium One; les variations du change; les différends relatifs aux titres ou les limites des réclamations d'assurance; ainsi que les autres facteurs abordés à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle d'Uranium One et dans ses rapports de gestion pour le troisième trimestre 2006 et son prospectus simplifié (définitif) daté du 26 octobre 2006 déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Bien qu'Uranium One ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon marquée des résultats prévus, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats prévus.

Rien ne garantit que les informations prospectives se révéleront exactes puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon marquée des résultats et des événements prévus dans ces informations. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance induite à ces informations. Uranium One ne s'engage pas à mettre à jour toute information prospective figurant aux présentes, sauf conformément aux lois applicables sur les valeurs mobilières.

Pour recevoir les communiqués de presse de la Société par courriel, veuillez consulter le site Web d'Uranium One, à l'adresse www.uranium1.com.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC L'UNE DES PERSONNES SUIVANTES :

sxr Uranium One Inc.
Neal Froneman
Chef de la direction
(416) 350-3657

ou

sxr Uranium One Inc.
Chris Sattler
Vice-président, relations avec les investisseurs
(416) 350-3657
Site Web : www.uranium1.com